

Politique Agricole et Alimentaire de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude

PAT de la Communauté de Communes Côte d'Émeraude

Date de la dernière actualisation : 12/03/2024



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2020
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 1
- › Date de labellisation : 2021

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Bretagne

Ille-et-Vilaine

La communauté de communes Côte d'Émeraude (CCCE) est un territoire composé de 8 communes dont une grande partie est littorale et dont l'attrait touristique est une force et un enjeu économique majeur. Néanmoins, le nombre d'exploitations agricoles est en baisse proportionnellement à l'évolution du nombre d'exploitations en France et de l'augmentation de leur taille. En parallèle, la pression de l'urbanisation a réduit la superficie agricole utile et apporte des problématiques foncières. L'activité touristique engendre un nombre de visiteurs annuels en expansion en saison estivale et sur les weekends, ayant pour conséquence, d'augmenter la demande alimentaire. Elle vient alors compléter celle de la restauration collective en semaine et hors vacances scolaires.

Le diagnostic a permis d'identifier l'importance des volumes de production alimentaire modérés par une diversification limitée, avec une spécialisation dans le domaine laitier et céréalier. La production de légumes, également présente, est-elle aussi concentrée sur une gamme peu diversifiée. Des enjeux importants émergent, la logistique de transport et de stockage (à toutes les étapes des filières). Par ailleurs, le renouvellement agricole est contraint par la disponibilité foncière et le secteur productif est peu structuré, l'interconnexion entre les entreprises agricoles est faible. Enfin les attentes des habitants en termes d'alimentation locale existent, mais l'offre doit répondre à un certain nombre de critères en termes de nature et d'accessibilité. Enfin, depuis 2020, les associations d'aide alimentaire du territoire signalent une hausse importante de fréquentation et des problématiques logistiques de stockage pour la distribution de denrées alimentaires fraîches.

Chiffres clés du territoire



27 663 habitants
6 communes
377,45 habitants/km²
73,29km² de communes



25,91% de SAU
6,52% de la SAU en bio
35 exploitations/km²
1 825,00 hectares de SAU



9.5% de pauvreté
10,25% de chômage
25 220,00€ de revenu médian



176,00 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

› Communauté de communes Côte d'Emeraude (Communauté de communes)

Nom de l'instance de décision

COFIL

Partenaires de l'instance de décision

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Les objectifs stratégiques du projet

Orienter la production agricole vers le territoire, en augmentant le volume de sièges d'exploitations agricoles sur le territoire.


Définir un scénario logistique permettant d'approvisionner 100% des établissements de restauration collective en produits « locaux ».


Consolider la qualité des approvisionnements, en garantissant >25% de produits « locaux » et 50% de produits durables et de qualité en restauration collective.


Augmenter la consommation de produits locaux, en développant des outils et rendant les habitants acteurs.


Structurer les relations avec les acteurs sociaux, en développant des projets et partenariats avec les structures.


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Définir une politique agricole et foncière intercommunale offrant un cadre d'observation et d'intervention	Action en cours


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Organiser un concours culinaire pour mettre en avant le patrimoine alimentaire local	Action programmée


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Proposer des animations en milieu scolaire	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels sur les liens alimentation-santé	Accompagner et former les services d'aide à domicile des ccas	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Organiser des animations culinaires et diététiques auprès des acteurs de l'aide alimentaire, structures sociales et d'insertion professionnelle	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	Engager un diagnostic du gaspillage alimentaire et proposer un plan d'action pour les établissements de la restauration collective	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Animer le lien entre cuisiniers et producteurs locaux	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Logistique	Engager des travaux Inter-EPCI pour définir un scénario logistique	Action en cours

Évaluation

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Depuis sa création en 2020, le PAT de la CCCE noue des relations très étroites avec Dinan Agglomération sur le volet installation et transmission agricole. Mais aussi sur les dynamique de réseau entre la restauration collective et la ressource alimentaire locale. Plus récemment, une approche de filière est engagée.

Par ailleurs depuis l'année 2023, avec la création de nouveaux PAT au sein du Pays de Saint Malo (CC Bretagne Romantique et Saint Malo Agglomération) de nouveaux axes de coopération interPAT devraient voir le jour, notamment à travers la question logistique.

Coopération interterritoriale

Oui

La CCCE se situe à cheval entre les départements 22 et 35. Ainsi, dans le cadre des politiques agricoles et alimentaires de ces deux territoires, la CCCE participe à l'ensemble des travaux réflexions déployées dans ce cadre.

Par ailleurs, la CCCE participe aux différents réseaux déployées par la DRAAF et l'ADEME à l'échelle régionale.

PAT membre des réseaux

› Réseau des PAT Bretagne et Pays de la Loire

› Groupes de travaux des PAT des départements 35 et 22

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

- › Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales
- › Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- › Le programme LEADER
- › Les aides des Départements
- › Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Quentin LE LOARER

0764410710

q.leoarer@cote-meraude.fr

Pôle environnement et aménagement du territoire

Chargé de mission agriculture alimentation

Cap Emeraude1 esplanade des équipages

35730 Pleurfruit

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région